

Réception de Marc Wilmet

DISCOURS DE PIERRE RUELLE À LA SEANCE PUBLIQUE DU 14 MARS 1987

Monsieur,

Brodant sur un vieux thème, devenu depuis Nietzsche un lieu commun, je dirais volontiers qu'il est bon qu'un disciple estime son maître et indispensable qu'il le renie, mais, s'agissant de vous et de moi, l'inquiétude me saisit bien vite.

Ai-je été votre maître ? S'il suffisait que je vous aie enseigné, pendant vos deux années de licence à l'Université Libre de Bruxelles, des aspects de la syntaxe historique du français et, pendant un an, l'ancienne littérature provençale, alors, oui, je croirais que je l'ai été. Cependant, cela ne suffit pas.

Le propre de l'enseignement en licence, c'est que le professeur examine avec ses étudiants, du moins ceux qu'anime un réel intérêt, un certain nombre de questions ouvertes, de ces questions pour lesquelles on ne tient prêtes, au moment où on les formule, que des réponses partielles, indécises et même contradictoires. En somme, le professeur suggère une méthode et dissimule comme il peut ses anxiétés.

Ma méthode était bien incertaine, je l'avoue, et mes anxiétés étaient grandes lorsqu'en 1958, pour mes débuts à l'Université — il y a vingt-neuf ans déjà — je refaisais avec vous et vos condisciples l'histoire des démonstratifs depuis ecce hoc, ecce iste, ecce fille jusqu'aux expressions énigmatiques ça alors !, je ne l'entends pas de cette oreille-là, cette question ! et même le français populaire ç'te blague ! Vous aviez eu, en candidature, un maître prestigieux, Mademoiselle Julia Bastin, qui nous précéda l'un et l'autre dans cette Académie. Un autre maître incontesté, Monsieur

Albert Henry, vous expliquait des textes en ancien français. Il n'y avait aucune apparence que la syntaxe historique dût être élue par vous parmi les cours relatifs à la linguistique française. C'est elle pourtant qui fut l'objet de votre choix lorsque, votre licence brillamment achevée en 1960, vous avez décidé de vous engager sur le long chemin qui mène au doctorat. C'était peut-être, dans une certaine mesure, parce que j'avais réussi à masquer suffisamment mes anxiétés. Sans doute cela tenait-il aussi à ce que votre esprit s'accommodait sans peine de ce qui me tenait lieu de méthode : la curiosité, l'acharnement à vérifier, la conviction que ce qui n'est pas clair a bien des chances d'être faux. En définitive pourtant, si vous avez choisi pour objet de vos études la syntaxe du français, si vous lui êtes resté fidèle depuis plus d'un quart de siècle déjà, c'est assurément parce qu'elle constitue un domaine d'une incroyable richesse, que vous étiez fort bien équipé pour vous y mouvoir à l'aise et, enfin, que vous avez d'abord cru, avec l'allégresse d'une intelligence agile et neuve, que rien ne résistait à une analyse serrée, que l'examen rigoureux d'un fait, fût-il un fait linguistique, ne pourrait manquer d'en fournir l'explication. Il y avait en vous du mathématicien. Le déterminisme de Laplace transposé dans la syntaxe, peut-on croire que c'est une utopie quand on a vingtdeux ans et que l'on dispose d'un outillage bien affilé

Après tout, le mot syntaxe ne signifie-t-il pas proprement « mise en ordre »!

Vers 1960, les études relatives au moyen français étaient encore dans l'enfance. Bien peu de grammairiens s'étaient aventurés dans cette période confuse qui va, grosso modo, du début du XIV siècle au milieu du XVI. On comprend l'hésitation des historiens de la langue : la déclinaison à deux cas de l'ancien français a disparu, obligeant à chercher un nouvel ordre des mots ; les subordonnées foisonnent dans des phrases interminables ; de subtiles modifications viennent troubler la syntaxe des modes et des temps. De plus, la période n'abonde pas en grands écrivains et les bonnes éditions de leurs œuvres étaient et sont restées rares.

Le choix d'une thèse est bien difficile pour un jeune licencié. Il l'est presque autant pour son professeur. Le second a pour seul avantage sur le premier d'avoir une vue plus large des terres à défricher, mais il lui est impossible de dire, après quelques rapides sondages, si les recherches qu'il va recommander se poursuivront de manière fructueuse ou si l'expédition se perdra dans des paysages désolés et

stériles. Il peut aussi suggérer une méthode, mais c'est forcément celle qui convient à sa propre tournure d'esprit, celle qu'il a éprouvée dans ses travaux antérieurs. Il ne doit pas, il ne peut pas l'imposer.

Je vous ai proposé d'étudier le système des temps en moyen français dans une série d'œuvres écrites pour la scène et nous avons vite constaté qu'il serait sage de s'en tenir aux temps de l'indicatif. Même ainsi, le champ était encore extraordinairement vaste. Disons tout de suite qu'il vous a fallu moins de huit ans pour bâtir cette thèse d'une admirable solidité qu'est Le Système des temps de l'indicatif en moyen français. Étude des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sotties et moralités françaises des XV et XVI siècles.

Il est courant qu'une thèse reste inédite. La vôtre allait être publiée dès 1970 avec le concours de la Fondation universitaire de Belgique et être fort bien accueillie par les spécialistes. Puisque, somme toute, nous écrivons l'histoire et que l'histoire d'une thèse doit être aussi véridique que celle d'un royaume, notons que j'ai regretté alors l'emploi trop abondant des diagrammes et l'usage d'un vocabulaire trop ésotérique. Je ne suis plus aussi certain aujourd'hui que ce fussent des défauts. D'autre part, comme vous en avez usé beaucoup plus discrètement dans vos travaux ultérieurs, peut-être n'êtes-vous plus aussi assuré que ce fussent d'indispensables qualités. Ce n'étaient, après tout, que des particularités portées par l'air du temps, qui devaient séduire un esprit jeune et rigoureux et laisser sceptique un représentant de la vieille école.

L'air du temps! Si l'on ne craignait de commettre un affreux jeu de mot, on dirait que c'était aussi, au début des années 70, l'air du temps grammatical. Les théories relatives à la « psycho-mécanique du langage » exposées en 1929 par le Français Gustave Guillaume, dans son livre *Temps et verbe*, n'avaient reçu en Europe qu'un accueil sans chaleur. Elles venaient de connaître un regain de vigueur avec Roch Valin et l'école des linguistes québequois. Elles avaient, elles ont encore quelque chose de captivant par leur finesse, par la vue nette qu'elles révèlent des mécanismes psychologiques auxquels obéit la parole humaine, ce miracle. Il faut bien que je résiste, mais j'y résiste mal, au désir de donner une idée des théories de Guillaume sur les relations entre le temps grammatical et le temps réel. Elles constituent un monument impressionnant où brillent tous les feux de l'intelligence. Il faut en faire longuement le tour avant d'y découvrir des fissures.

Vous êtes capable d'un bel enthousiasme, nous allons le voir plusieurs fois, et vous avez consacré à *Gustave Guillaume et son école linguistique*, dès 1972, un livre qui sera réédité, traduit en néerlandais et suivi d'articles où vos vues s'élargissent et, en même temps, deviennent plus critiques. Je ne citerai que *Guillaume avant Saussure*, *Grammaire générative et psychomécanique du langage*, *Le Modèle Guillaumien*, *Gustave Guillaume et Charles Bally*, *Psychomécanique et Stylistique*.

Votre enthousiasme n'est pas exempt d'une amertume clairvoyante. Il vous arrive de tenir des propos que ne désavoueraient pas tels de vos aînés, depuis longtemps sceptiques devant des révélations prophétiques, successives et contradictoires. En 1980, vous écriviez ces lignes dont la hautaine sagesse se tempère d'ironie :

Les sciences humaines sont perméables aux modes. Depuis vingt ans, le vent souffle des États-Unis, et notre Muse linguistique parle anglais ou américain.

Les auteurs, les éditeurs pressent le mouvement : les uns travaillent, les autres vendent. Les snobs achètent, les étudiants consomment, les inspecteurs de l'enseignement moyen emboîtent le pas de peur d'être en compte, et le professeur, au bout de la chaîne, se demande avec inquiétude comment mettre en pratique les acquis d'une discipline littéralement emballée.

Si l'on ajoute une désaffection croissante à l'égard du français, non seulement la langue, mais la pensée française, avec ses exigences de formulation et d'élégance auxquelles un Guillaume a toujours sacrifié, on comprendra mieux pourquoi le grand public continue à la méconnaître.

Vous avez pris parti, Monsieur, dans le long procès que l'on a fait, que l'on fait et que l'on fera encore longtemps, j'imagine, à l'orthographe française. Dans des conférences à Bruxelles, à Jemeppe-sur-Sambre, à Lessines et, naguère, à Mons, vous avez entretenu des auditoires d'enseignants et d'étudiants de cette querelle qui dure depuis que Ramus et Meigret l'ont ouverte au XVI^e siècle. Vous avez même porté le litige devant des auditoires d'honnêtes gens qui n'étaient ni grammairiens ni linguistes mais qui, puisque l'orthographe est, sinon le bien, du moins l'affaire de tous, étaient prêts à prendre les armes pour elle. Pourtant, c'est en vain que, dans votre bibliographie, déjà bien longue, j'ai cherché trace d'articles

que vous auriez écrits sur le sujet. Serait-ce que le temps vous a manqué ? Serait-ce que vous affûtez de nouvelles armes ? Serait-ce que votre religion n'est pas encore suffisamment éclairée ? J'ai constaté aussi que l'orthographe est une matière que vous vous êtes abstenu de traiter hors de Belgique. Serait-ce que vous redoutiez d'alarmer les étudiants de Fribourg-en-Brisgau, de Düsseldorf, d'Upsal et de Stockholm ou de scandaliser les étudiants, francophones, ceux-là, de Chicoutimi, de Québec, de Nice ou de Lille ? Ne donnerez-vous aucun aliment à notre curiosité ?

J'ai rencontré, voici quelques semaines, à Mons, une vieille amie qui avait assisté à votre conférence sur l'orthographe. Elle en était encore tout émue. « Il est contre! », m'a-t-elle dit. Mais je connais depuis longtemps ses jugements à l'emporte-pièce et son esprit simplificateur, qui, bizarrement, répugne à une simplification de l'orthographe. J'ai compris, après un moment, que vous aviez proposé certains aménagements qui, de loin, m'ont paru raisonnables. D'ailleurs, j'avoue professer, en cette matière, des opinions qui sont un mélange, à usage personnel, de rigueur et de laxisme. Je ne crois pas qu'il faille aller très loin dans la rationalisation de l'orthographe.

Dans le cours de philosophie morale qu'il professait à l'Université de Bruxelles, il y a quarante ans, mon Maître Eugène Dupréel insistait sur une différence selon lui essentielle entre le catholicisme et le protestantisme. Le premier a dressé un long, très long catalogue des péchés et, sur leur définition et leur caractère funeste, il est intransigeant, mais l'Église a pour les pécheurs des trésors d'indulgence. Le second a réduit considérablement la liste des manquements à la morale, mais il les juge avec une rigueur inflexible. Et Dupréel de citer en exemple les attitudes différentes des deux confessions chrétiennes devant le « péché de la chair » et le divorce. Malgré de vieilles affinités calvinistes, je ne cache pas que j'appliquerais volontiers à la matière orthographique la morale de l'Église catholique : une faute d'orthographe est une faute d'orthographe, mais il faut être infiniment miséricordieux à ceux qui en commettent. Du moins dans leur correspondance privée, car, s'il s'agit de textes destinés à la publicité, il ne s'agit plus de péché simple mais de scandale.

Ma rigueur et ma mansuétude se fondent encore sur une considération et une constatation de natures bien différentes. La considération est celle-ci. Il arrive à chacun d'entre nous d'hésiter devant tel ou tel mot. Deux n ou un seul ? Accent grave ou accent aigu ? Un réflexe nous fait allonger le bras vers le dictionnaire et notre perplexité se dissipe avant même d'être formulée. Or, qui n'a pas un dictionnaire ! Puisque le remède est si facile, ne cédons pas trop vite au désir de prévenir le mal par une chirurgie qui n'est pas sans risque.

Et voici la constatation. Jusque dans mon âge mûr, j'ai partagé l'illusion commune que nos parents et nos grands-parents avaient une meilleure orthographe que celle dont les copies d'étudiants offrent aujourd'hui le spectacle affligeant. Or, vers 1955, j'ai découvert dans les greniers de l'Ecole Normale de Mons, où j'enseignais alors, des piles de vieilles dissertations datant de 1880 environ. Je les ai feuilletées et j'ai constaté avec surprise que les fautes d'orthographe y étaient aussi nombreuses et de même nature que celles de mes étudiants. Une seule différence : l'écriture était plus soignée. Je sais bien que, de 1955 jusqu'aujourd'hui, plus de trente ans se sont écoulés, que le « rénové », en 1955, n'avait pas encore exercé ses ravages, que nous n'étions pas encore dans l'ère de la télévision scolaire, de l'ordinateur scolaire, de la non-directivité et de l'antiélitisme et que le vocabulaire grammatical, si suranné qu'il fût, avait du moins gardé sa clarté. Tout de même, je me demande si la situation actuelle est, en matière d'orthographe, aussi catastrophique qu'on le dit. Peut-être suffirait-il d'offrir à chaque adolescent un dictionnaire de poche, un précis de grammaire et de lui en enseigner l'usage.

La linguistique est la description d'une langue, d'un groupe de langues ou du langage humain en général et l'ensemble des réflexions que cette description peut inspirer. L'usage moderne la distingue de la grammaire, où l'on tend aujourd'hui à ne voir qu'une sorte de code, un ensemble plus ou moins évolutif mais contraignant de prescriptions. Une telle distinction va de soi et, à mes yeux, elle ne saurait être trop nette. Elle est du même ordre que celle qui sépare l'anatomie de la gymnastique et la physiologie de l'hygiène. La linguistique n'a rien à faire dans l'enseignement primaire. Elle ne devrait avoir dans l'enseignement secondaire qu'une place limitée et bien précisée. Il m'a semblé que votre avis, bien que plus nuancé, n'était pas très différent de celui que je viens d'exprimer puisque vous écriviez ceci, en 1978 :

À mon sens, l'enseignement de la grammaire à l'école devrait d'abord préciser ses objectifs. La linguistique ne permet d'atteindre aucun but normatif. Si l'on se décide un jour — ce que je souhaite pour ma part à envisager l'étude de la langue comme n'importe quelle autre activité scientifique, elle ne saurait exclure non plus aucune procédure mais les marier toutes au hasard des besoins.

On ne saurait, Monsieur, examiner ici, l'un après l'autre, tous vos travaux scientifiques. Je me bornerai à évoquer — sans plus, car il n'est pas question de l'analyser ni même de le décrire — le dernier, le plus attachant, celui que l'« honnête homme » en vacances pourrait lire, pour peu qu'il soit curieux de connaître les mécanismes cachés d'une langue qui est la sienne. Il s'agit de La Détermination nominale, où vous classez et étudiez tous les mots qui, réunis autour d'un substantif, en précisent le sens ou le modifient, peu ou prou. Ce que la grammaire de notre enfance expédiait en quelques pages, l'article et l'adjectif, se révèle, à l'examen, un labyrinthe bien surprenant. Je parlais, voici un instant, de l'honnête homme en vacances. Aurais-je dû, pour être courtois, ajouter l'honnête femme ? C'était impossible. Ou la femme honnête ? Ce l'était tout autant. Pourquoi ?

Je vous avais lu une première fois de l'œil sourcilleux du grammairien. En vue de l'instant présent, je vous ai relu sans arrière-pensée critique : j'ai plus d'une fois souri et je suis souvent resté à quia. Un exemple : Jacques n'aime pas sa femme, il aime la fille du patron. Selon que la femme de Jacques est ou non la fille du patron, Jacques est un mari cupide ou un mari infidèle. Un autre exemple : pourquoi ne puis-je pas dire Une licorne n'existe pas (au lieu de La licorne n'existe pas) alors que je puis parfaitement, sans offenser la grammaire, prononcer cette phrase grotesque : Une fourmi de dix-huit mètres avec un chapeau sur la tête, ça n'existe pas ? Comment en est-on arrivé à dire J'ai un de ces mal de tête ? Quelle différence y a-t-il entre une rare insolence et une insolence rare, et entre une forte odeur et une odeur forte ? Que veut dire au juste une phrase comme La plupart des filles aiment un garçon ?

Je vais m'en tenir là sur ce chapitre. Nos auditeurs pourraient croire que la grammaire est une science amusante, comme la physique de nos grands-pères. Mais qui sait, après tout ? Peut-être n'auraient-ils pas tort, d'une certaine manière.

C'est uniquement du linguiste que j'ai parlé jusqu'à présent, mais il n'éclipse pas entièrement, loin de là, l'homme qui porte le nom de Marc Wilmet.

Vous êtes, Monsieur, né à Charleroi en 1938. Comme vous aimez à le rappeler, vous êtes un « Carolo ». À quarante-huit ans, vous êtes, si je ne me trompe, le plus jeune des Académiciens, appelé à occuper le fauteuil qui fut celui de deux grands Wallons, le Hutois Gustave Charlier et le Liégeois Maurice Piron.

Le vaisseau qui porte Marc Wilmet et sa fortune est entré depuis peu dans des eaux calmes, mais ses premières navigations furent mouvementées. Professeur d'athénée pendant six ans, aspirant du Fonds national de la Recherche scientifique pendant trois ans, vous conjuguez le verbe *travailler* à tous les temps et à tous les modes, mais toujours à la première personne du singulier. Et voici mai 1968. Le tohu-bohu de l'agitation estudiantine est assourdissant. Les songe-creux des assemblées libres contestent les professeurs, les examens et les diplômes : tout le pouvoir aux étudiants ! C'est à ce moment, pendant une accalmie, que vous défendez, et brillamment, votre thèse de doctorat.

À peine docteur, vous vous envolez pour Kinshasa, où vous serez pendant deux mois chargé de conférences à l'Université Lovanium. Un an s'écoule encore et l'on vous retrouve professeur adjoint à l'Université de Sherbrooke, au Québec. Un an encore et vous revenez en Belgique pour être lauréat du Concours national des bourses de voyage. Après cela, en une succession étonnante, vous devenez chargé de cours puis professeur ordinaire à la Vrije Universiteit Brussel, chargé de cours puis professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles. Et, dans l'entretemps, on découvre que vous êtes aussi professeur invité à l'Université hébraïque de Jérusalem. Si vous n'étiez le Wallon que nous savons, nous nous demanderions si votre vaisseau n'est pas le « Hollandais volant ».

Fondé en 1932 à l'initiative d'un grand homme d'affaire qui fut aussi un homme d'État au génie créateur et non conformiste, le Prix Émile Francqui vous a été attribué en 1986. Décerné tous les trois ans, il récompense un Belge qui a « contribué de façon remarquable à confirmer et renforcer le prestige de la Belgique dans le monde scientifique ». C'est — vous l'avez rappelé vous-même — une récompense de « milieu de carrière ». Elle est à la fois consécration de résultats acquis et encouragement à poursuivre la recherche dans des voies nouvelles. La couronne de laurier ne dissimule pas l'aiguillon et le jury qui vous a distingué,

composé de spécialistes étrangers, n'a pas douté que sa confiance dans votre avenir scientifique fût aussi justifiée que son jugement sur vos travaux passés.

Quand vous évoquez l'avenir, pourtant, ce n'est pas l'homme de science qui s'exprime, sans doute parce que pour lui la route est toute tracée, mais le professeur, déjà préoccupé de ceux qui, un jour, lui succéderont et ouvriront, s'il se peut, de nouvelles voies. Vous n'êtes pas optimiste et ce n'est pas moi qui vous donnerai tort. Oh, ce n'est pas de la jeunesse que vous doutez mais des institutions. Voici ce que vous déclariez dans le discours que vous avez prononcé en présence du Roi lorsque vous fut remis le prix Francqui :

Quand j'envisage l'avenir, un des projets qui me tiennent à cœur serait de faire descendre la réflexion authentiquement linguistique vers les classes secondaires. La science a toujours vocation de simplifier et de clarifier. En fin de compte, les thèmes d'étude ne manquent pas, mais plutôt les moyens. Je plains les chercheurs débutants, aujourd'hui privés d'horizons, voués au désenchantement... ou à l'expatriation. Victimes d'une définition à courte vue de l'utilité ou de la rentabilité, nos Facultés de Philosophie et Lettres sont en voie de désertification intellectuelle.

Henri le Navigateur, infant de Portugal, sans cesse préoccupé d'hydrographie, n'avait navigué que pour passer le détroit de Gibraltar. Le maréchal Foch et le général de Gaulle détestaient la guerre. Einstein, tout mathématicien de génie qu'il était, montrait peu d'aptitude et peu de goût pour le calcul. Il existe aussi des linguistes indifférents à tout ce qui n'est pas le mécanisme des langues qu'ils étudient, indifférents aux hommes qui les parlent, indifférents à la pensée et aux sentiments dont ces langues sont le véhicule. Maurice Grevisse avouait avoir peu de souci des idées exprimées dans les phrases qu'il analysait, mais lui, du moins, aimait avec passion la langue française et la France. Vous êtes, Monsieur, de ceux qui ne peuvent dissocier la langue française des écrivains qui la pratiquent puisque vous vous êtes intéressé à deux d'entre eux, bien différents l'un de l'autre, Marcel Proust et Georges Brassens. Au premier, vous avez consacré deux articles : Marcel Proust : du côté de la grammaire. Marcel Proust: à la recherche du Juif perdu. Sur le second, vous avez prononcé une conférence qui a charmé des publics dont on peut

penser que les traditions et les goûts n'étaient pas tout à fait les mêmes, en Wallonie, à Bruxelles, en Pologne et en Suède.

Votre amour — ou peut-être, dans le cas présent, vaudrait-il mieux dire votre respect — de la langue française vous amène, quand il le faut, à descendre dans l'arène. Il en fut ainsi récemment. Un Cercle belge de linguistique, dont on s'étonne qu'il reste subventionné par la Communauté française de Belgique, a décidé de ne publier dorénavant, dans son bulletin, que des articles en anglais. Plus d'un, parmi vos aînés, stupéfait mais habitué de longue date à des aberrations semblables et de plus grande conséquence, s'est contenté de hausser les épaules et d'envoyer sa démission. Vous, vous vous êtes indigné, activement. Vous avez envoyé un questionnaire à tous les membres du Cercle et non seulement à ceux qui étaient présents lors de la funeste décision. Vous avez publié les résultats de votre enquête et montré à quel point le choix de l'anglais était déraisonnable et, pour tout francophone, inadmissible. Etes-vous modeste? Si vous l'êtes, vous avez pu rougir de l'éloge sincère et mesuré que j'ai fait de vous jusqu'à présent. Je n'ai pas dit, mais cela coulait de source, que vous êtes aussi persévérant et même un peu opiniâtre, comme il convient dans des entreprises justes et difficiles. Vous n'avez donc pas abandonné le combat pour que les linguistes francophones de Belgique renoncent à s'exprimer dans une langue étrangère, celle-ci dût-elle se recommander par sa grande diffusion et par l'opulence des universités américaines. Soyez sûr que la Compagnie où j'ai l'honneur de vous recevoir aujourd'hui, Monsieur, sera toujours, tout entière, avec vous dans des combats de cette sorte et qu'elle ne manque pas de vous engager à se joindre à elle pour d'autres efforts en vue de la défense et de l'illustration de la langue française.

L'Académie est discrète. Insoucieuse des railleries et des malices, elle n'oublie jamais qu'elle est un poste avancé et exposé de la francophonie, de la francité et de la France. Elle sait qu'elle peut compter sur vous pour l'aider dans sa garde vigilante.

Lorsqu'un philologue peint le portrait d'un linguiste devant un public distingué que rebuteraient, à juste titre, des aperçus théoriques, on ne peut s'attendre à une débauche de couleurs, les détails sont forcément estompés, le cadre — et quel cadre! — mange la toile. Vous êtes, Monsieur, de ceux qui scrutent, analysent, interprètent la parole d'autrui. Vous apportez à l'Académie

votre sens aigu de la langue, de ses traditions, de ses possibilités et aussi de son instabilité. Vous voisinerez avec des confrères dont les occupations et préoccupations sont proches des vôtres. Vous vivrez, aussi souvent, avec ceux qui fournissent au linguiste et au philologue la matière première de leurs travaux, les gens de lettres. Les visages et les écrits des premiers vous sont depuis longtemps connus. Vous ne connaissiez la plupart des autres que par leurs œuvres. C'est une expérience bien enrichissante, quand on est philologue ou linguiste, que de comparer, sans le vouloir expressément d'ailleurs, les traits, les gestes, les paroles de romanciers avec les traits, les gestes et les paroles qu'il prêtent à leurs personnages, de retrouver ou non dans un poète les élans, les images, la lumière et la sensibilité de ses vers. Nous savons que vous allez nous apporter le concours de votre science et de votre caractère, mais, vous aussi, tout au long d'années que nous souhaitons nombreuses, vous allez vous enrichir, vous verrez ce que peuvent receler de chaleur et d'amitié des mots qui n'évoquent ordinairement rien que de froid et de compassé : Académie, académique et académicien.

Copyright © 1987 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Pour citer ce discours:

Pierre Ruelle, *Réception de Marc Wilmet. Séance publique du 14 mars 198*7 [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1987. Disponible sur : <www.arllfb.be>